

19 ET 20 OCTOBRE 2009 - LYON

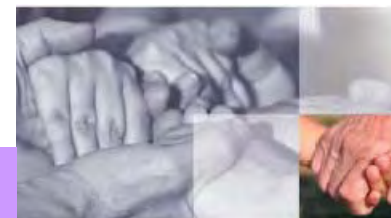
2<sup>èmes</sup> ateliers  
nationaux de la

SOLIDARITÉ

## Le Carrosse : Un exemple d'établissement belge

Benoît Duplat  
Administrateur

Thierry Bordignon  
Docteur en psychologie



# Introduction

- 3.500 handicapés mentaux français sont actuellement pris en charge et résident en Belgique; s'y ajoutent 3.000 non résidents, principalement des enfants dans l'enseignement spécialisé
- La première ligne de l'introduction du rapport de Madame Gallez (2008), Députée du Nord, remis à la demande du Ministre Xavier Bertrand et de la Secrétaire d'Etat à la Solidarité Valérie Letard, cite :  
*« L'hébergement des personnes handicapées en Belgique est une problématique différente de celle des personnes âgées. Comme nous le verrons, il y a certes un manque de places en France, mais il y a surtout, chez nos voisins belges, une manière d'appréhender le handicap totalement différente et fort appréciée par beaucoup de familles. (...) Les motivations d'aller en Belgique sont (...) une antériorité dans la prise en charge, une très ancienne tradition d'accueil des Français, une plus grande souplesse des établissements (mélange de pathologies, donc accueil plus stable et rassurant), une très forte implication des familles, un accompagnement très pragmatique offrant un aspect plus éducatif que médical, un personnel d'encadrement plus polyvalent. ».*

## Introduction - suite

- Madame Gallez pointe une différence au niveau de la prise en charge
  - France :  
Etablissements spécialisés par type de handicap  
Prise en charge essentiellement médicalisée
  - Belgique :  
Etablissements spécialisés par niveau d'autonomie  
Prise en charge essentiellement éducative

# Le Carrosse : un exemple d'établissement belge

Le Carrosse regroupe huit foyers de vie

- Situés en Belgique francophone
- Prenant en charge plus de 250 adultes déficients mentaux nécessitant un encadrement important
- A l'étiologie diverse (autisme, trisomie, alcoolisme, etc.)
- Dans des structures familiales, comprenant un maximum de 40 résidents
- Intégrées dans les communautés locales
- Offrant a la fois un projet éducatif et pédagogique individuel, un encadrement

## Le Carrosse : un exemple d'établissement belge - suite

- Offrant aux résidents 3 activités quotidiennes organisées à l'intérieur ou à l'extérieur de la structure, dont au minimum une activité ayant lieu hors des murs du foyer
- Ces trois activités quotidiennes sont issues de l'un des quatre pôles de compétence du Carrosse
  - Pôle pédagogique : vise le maintien des acquis et les apprentissages nouveaux
  - Pôle récréatif : vise la socialisation
  - Pôle sportif : vise la santé et le bien-être
  - Pôle paramédical : vise l'hygiène, la vie affective, la nutrition
- Prenant à sa charge huit retours en famille par an – à noter que seuls 9% des résidents rentrent effectivement 8 fois par an; 39% des résidents ne rentrent jamais en famille, 80% rentrent moins de 7 fois par.
- Contrôlés par les autorités belges (AWIPH – 14 contrôles ces douze derniers mois), les organismes tutélaires et conseils généraux (110 visites), les pompiers (12 visites), l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (5 visites)

## Huit foyers aux projets institutionnels distincts

Chacun des huit foyers du Carrosse est défini par :

- Le niveau d'autonomie moyen des personnes accueillies
- Son projet pédagogique institutionnel
- La localisation du bâtiment (rural ou urbain)
- Les ressources disponibles dans la région

Disposer de huit foyers définis de cette manière permet :

- D'offrir à une personne le foyer qui lui est le plus approprié
- De réorienter en interne les résidents en fonction de leur évolution

# Un regroupement par niveaux d'autonomie

Le regroupement par niveaux d'autonomie du Carrosse permet de

- Disposer pour chaque résident de son profil et ainsi mesurer de manière objective son évolution
- Etablir des normes d'encadrement objectives et adaptées

Il nécessite cependant de

- Définir le niveau d'autonomie des structures
- Objectiver le niveau d'autonomie des résidents

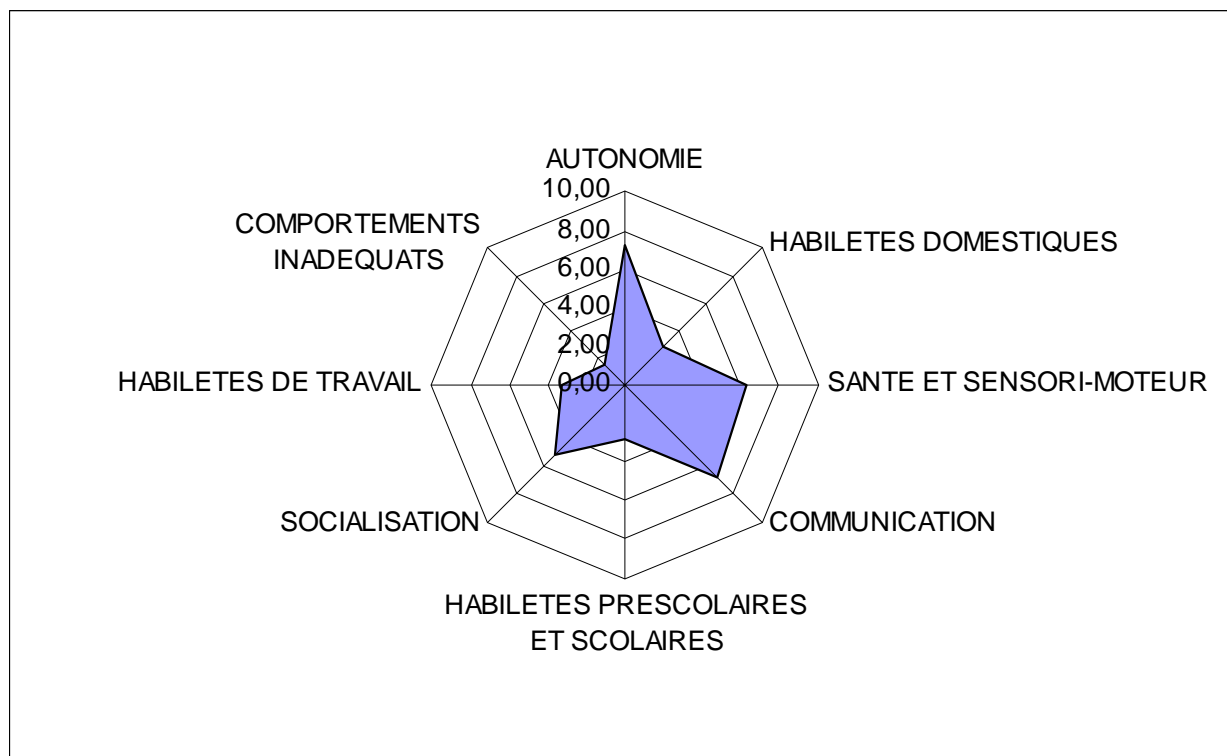
# Objectiver le niveau d'autonomie

Le Carrosse travaille avec l' Echelle Belge de Comportement Adaptatif (EBCA)

- Outil inspiré de l'échelle québécoise
  
- Permet d'évaluer différentes « autonomies »
  - Alimentation
  - Hygiène
  - Motricité
  - Communication
  - ...

# Objectiver le niveau d'autonomie

## Exemple de profil obtenu à l'aide de l'EBCA



## Exemple de Pascal : cotation de l'EBCA

Groupe	id	Item développemental	Description	Cotation
0102	024	1	Présente ses mains et sa figure lorsqu'on le lave	2
0102	025	1	Présente les bras et les jambes lorsqu'on l'essuie	2
0102	026	1	Lave et essuie grossièrement ses mains	2
0102	027	1	Tente de se savonner et de se laver	2
0102	028	0	Peigne ou brosse ses cheveux	2
0102	029	0	Se baigne ou se douche lorsqu'on le lui rappelle	2
0102	030	0	Lave ses cheveux quand on le lui dit	2
0102	031	0	Lave ses cheveux au besoin	1

15

# Cotation de Pascal comparée à une note standard

Group e	Sous- groupe	Description	Cotation	Note brute	Note standard	Calcul date de naissance
01	01	Alimentation - Cuisine	23	37	8	35,67145791
01	02	Hygiène	8	15	9	35
01	03	Utilisation de la toilette	5	10	10	35 ans et 8 mois
01	04	Habillage - Déshabillage	11	21	10	
02	05	Vêtements	4	5	6	
02	06	Intérieur	5	7	7	
02	07	Réparation	6	-	-	
02	08	Sécurité	3	-	-	
02	09	Extérieur	2	2	5	
03	10	Santé	8	3	2	
03	11	Motricité fine	16	32	10	
03	12	Motricité globale	15	25	8	
04	13	Expression	16	18	6	
04	14	Réception	8	16	10	
04	15	Langage élaboré et complexe	11	18	8	
05	16	Graphisme	5	3	3	
05	17	Notion du temps	5	4	4	
05	18	Mathématiques pratiques	7	-	-	
05	19	Lecture	4	-	-	
05	20	Ecriture	2	-	-	
06	21	Interactions	19	21	6	
06	22	Déplacements	10	10	5	
06	23	Ressources communautaires	3	-	-	
06	24	Achat en magasin	4	3	4	
06	25	Services pré-bancaires et bancaires	4	3	4	
06	26	Loisirs	6	6	5	
07	27	Habilités d'emploi et recherche d'emploi	11	5	2	
07	28	Comportements et relations interpersonnels au travail	4	1	1	
08	29	Comportements et postures stéréotypés	8	1	0	
08	30	Comportements d'évitements d'évitement et de retrait	8	1	0	
08	31	Habitudes et comportements socialement inadéquats	34	-	-	
08	32	Manières interpersonnelles inappropriées et comportements anti-sociaux	23	-	-	
08	33	Comportements sexuels socialement inadéquats	10	-	-	
08	34	Comportements de violence ou d'agression	8	-	-	
08	35	Comportements d'automutilation	8	2	1	

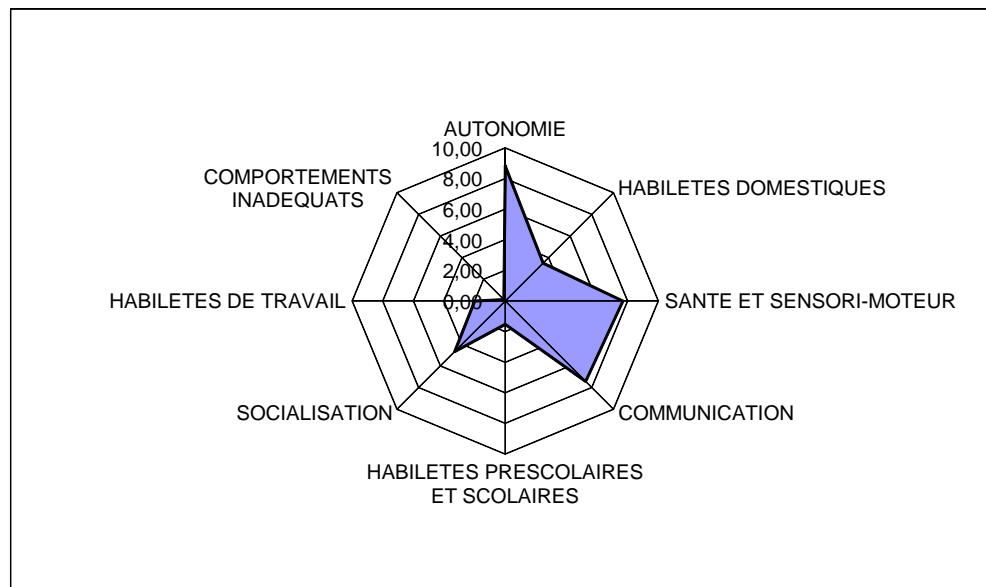
## Cotation de Pascal comparée à une note standard

Description	Cotation	Note brute	Note standard
AUTONOMIE	47	83	9
HABILETES DOMESTIQUES	20	14	4
SANTE ET SENSORI-MOTEUR	39	60	8
COMMUNICATION	35	52	7
HABILETES PRESCOLAIRES ET SCOLAIRES	23	7	2
SOCIALISATION	46	43	5
HABILETES DE TRAVAIL	15	6	2
COMPORTEMENTS INADEQUATS	99	4	0

# Un profil illustré de l'autonomie de Pascal

**Prénom :** Pascal  
**Age :** 35 ans  
**Pathologie :** Déficience mentale sévère

Groupe	Note standard
AUTONOMIE	8,83
HABILETES DOMESTIQUES	3,50
SANTE ET SENSORI-MOTEUR	7,69
COMMUNICATION	7,43
HABILETES PRESCOLAIRES ET SCOLAIRES	1,52
SOCIALISATION	4,67
HABILETES DE TRAVAIL	2,00
COMPORTEMENTS INADEQUATS	0,13



## Exemple de Pascal – normes d'encadrement du Carrosse

Code	Niveau d'autonomie	Encadrement (1 éducateur pour x résidents)		
		Toilettes	Repas	Activités
A	Entre 6 et 9	1/8	1/10	1/7
B	Entre 4 et 5	1/8	1/8	1/6
C	3	1/7 ou 1/6	1/7	1/5

Code pour les autonomies suivantes	Sous-groupes	
Toilette	Hygiène ; Habillage - Déshabillage	
Repas	Alimentation - Cuisine	
Activités	Expression ; Réception ; Graphisme ; Interaction	Motricité fine ; Motricité globale ; Déplacements
Mobilité	Motricité fine ; Motricité globale ; Déplacements	

Comportements inadéquats
De 0 à 2

**Formule : score niveau d'autonomie (moyenne des scores) - note compt inadéquats**

# Un encadrement heure par heure fonction de l'autonomie de Pascal définie par l'EBCA

**AAAA 0,2** : Bonne autonomie au niveau des toilettes (A), Repas (A), Activités (A), Peu de difficultés motrices (A); Peu de comportements inadéquats (0,2)

Occupation	Hres / jr	Hres / sem	Encadrement "A" Résid par educ
Toilettes	Tous les matins	14	9
Repas	1hr, le midi, 1hr le soir, 30 min goûter	18	13
Activités	3 x 2 hrs en sem, 2 x 2 hrs WE	38	7
Nuits	De 22h à 8h	70	20
Mobilité (sieste, coucher, divers)	Reste du temps (env 4hr / jr)	29	13
Moyenne Educ / résident			12,04
Hres educ à prester / semaine / rés			13,95
<b>Moyenne encadrement ETP / rés</b>			<b>0,44</b>

## Le Carrosse souhaite collaborer avec d'autres intervenants du secteur, belges, français, ou internationaux

- Avec des services universitaires
- Visites fréquentes d'établissements « modèles »
- Membre de L'Association Internationale de Recherche scientifique en faveur des personnes Handicapées Mentales (AIRHM)

Ces collaborations permettent de :

- « être à jour » au niveau des connaissances scientifiques
- Participer de manière active à la recherche scientifique
- Constituer un réseau de personnes ressources

## Exemple de projets en cours

### Mise en place et expérimentation

- D'un programme de sensibilisation aux effets du tabac
- D'une méthode d'apprentissage de la lecture
- D'une méthode d'apprentissage des faits arithmétiques de base
- ...

# Conclusion

## **Le regroupement « belge » par niveaux d'autonomie permet :**

- D'offrir une prise en charge adaptée aux besoins réels des résidents en termes :
  - D'encadrement éducatif
  - D'activités
  - D'organisation de la vie du foyer

## **Mais nécessite :**

- D'objectiver le niveau d'autonomie des résidents
- D'établir précisément le projet éducatif institutionnel
- De former les équipes éducatives aux différentes pathologies qu'elles rencontrent

## Conclusion

Nous reprendrons la première ligne de la conclusion du rapport de Madame Gallez déjà évoqué supra :

*« Au terme de cette mission, s'il y a un message que je tiens à transmettre aux autorités françaises, c'est celui de traiter le problème de l'hébergement des Français en Belgique en collaboration et concertation permanente avec nos voisins belges afin de travailler dans le même sens. »*

Elle cite également

*« La notion de frontière est complètement dépassée. (...) La seule question qui se pose est celle de la qualité des institutions (vérifiée par des contrôles constants » (...) ».*

Merci de nous avoir convié à ces états généraux du handicap, qui nous permet de renforcer ces liens de collaboration franco-belges. Et nous serons ravis de vous accueillir chez nous et/ou de visiter vos structures, afin de partager nos expériences respectives